

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 19 (puis 20, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.13/03.24)
- votant par procuration 10 (puis 9, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.13/03.24)
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 29 mars 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-et-un mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMÂÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoint,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Brigitte POLLET	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMÂÎTRE
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	Mme Evelyne BAILLEUL
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Chantal BEAUDOIN est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.35/03.24
Objet : Personnel Ville et CCAS
Plan de formation 2024

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 28.03.2024

Délibération n°: D.35/03.24

**Objet : Personnel Ville et CCAS
Plan de formation 2024**

Monsieur BELGHACHEM rappelle que le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L423-3, prévoit l'élaboration d'un plan de formation pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Le plan de formation s'inscrit dans une démarche de gestion des ressources humaines qui permet de maintenir et de développer les compétences nécessaires à la réalisation et à la qualité des missions de service public des agents de la collectivité. Il peut également être amené à répondre aux souhaits personnels de formation des agents.

Ainsi, le plan de formation est élaboré à partir du recensement des souhaits émis par les agents, ainsi que des besoins identifiés par la collectivité.

Ces propositions d'actions pourront au cours de l'année faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de l'organisation et aux sollicitations des agents ou responsables.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L421-1 à L421-8, L422-1 à L422-19, L422-21 à L422-35, L423-3 à L423-9

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 14 mars 2024,

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal prenne acte du plan de formation 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte que lui a été présenté le plan de formation globalisé 2024 concernant le personnel de la Ville de Lillebonne & du CCAS ; plan de formation qui figure en annexe de la présente délibération

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE MILLIANO,
M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Lillebonne,

Christine DECHAMPS.

La secrétaire de séance,

Chantal BEAUDOIN.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



PLAN DE FORMATION 2024 VILLE DE LILLEBONNE ET CCAS

Les actions de formation proposées incluent :

- Des actions d'intégration, obligatoires et statutaires lors d'une mise en stage dans un cadre d'emplois,
- Des actions de professionnalisation tout au long de la carrière,
- Des préparations aux concours ou examens professionnels,
- Des actions individuelles (VAE, bilans de compétences etc.)

Concernant les actions de professionnalisation tout au long de la carrière, elles sont réalisées en lien avec le CNFPT, en interne ou par des organismes de formations .

Les formations CNFPT ont lieu :

- En « Union de territoire Fécamp-Lillebonne » et, dans ce cas, elles se déroulent dans la commune qui pilote le projet. Le territoire dispose de 24 jours de formation par an, chaque commune annonce ses projets et le nombre d'agents concernés. Sont retenus les projets qui concernent le plus grand nombre. Si trop d'agents sont inscrits sur une même action, le CNFPT reste décisionnaire.
- En intra, uniquement pour nos agents et elles se déroulent directement dans nos locaux. La Ville de Lillebonne-CCAS a droit à un contingent de 8 jours de formation par an portés à 11 au titre de l'année 2024 suite à la rencontre de janvier avec Le CNFPT. Ces formations doivent regrouper au moins 10 agents pour être organisées,
- Dans les locaux des centres organisateurs (Rouen, Le Havre, Caen pour la plupart, sur l'ensemble du territoire pour certaines catégories de formation), le nombre de jours de formation par agent n'est pas limité mais sans garantie que la demande sera acceptée.

Les formations en Interne sont assurées par des formateurs internes habilités ou par les responsables de service.

Enfin, un budget de formation d'un montant de **26.000 euros** pour la Ville et de **2.000 euros** pour le CCAS est dédié aux actions ne pouvant pas être réalisées par le CNFPT ou en interne.

Cela concerne les actions liées à la sécurité : habilitations, permis et autorisations de conduite (exemple : Cacès, permis poids lourds etc.), les formations d'utilisation des progiciels, certaines formations spécialisées type BAFD ainsi que la prise en charge, sous réserve d'accord de la collectivité, d'actions de formation personnelles telles que la VAE ou le bilan de compétences.

Les coûts de formations des apprentis sont désormais pris en charge par le CNFPT et soumis à un barème précis.

Le plan de formation proposé intègre l'ensemble des demandes formulées par les agents et encadrants et doit être soumis à l'avis du CST.

Titre	Nombre d'agents positionnés
Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1)	2
Habilitation électrique BS BE Manoeuvre	1 (validé)
La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	3
La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	5
La rédaction des actes et délibérations relatifs à la gestion de la commune	1
Initiation aux marchés publics	2
Les actualités de l'état-civil	3
La gestion des haies bocagères	3
L'initiation à la gestion différenciée	3
L'hygiène alimentaire en restauration collective	6
L'accompagnement de l'enfant pendant la pause méridienne	1 (validé)
Le harcèlement entre enfants : agir en tant que professionnel éducatif	3
L'acquisition des compétences d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	2 (validé)

INTRA 2024 : 11 jours**VILLE DE LILLEBONNE ET DU CCAS**

Projets de formation sur cotisation	Nombre d'agents - Public ciblé	Commentaires (ex : Période souhaitée...)	Prévision en JF	Conseiller formation (Zone réservée au CNFPT)
Report projet 2023 : communication dématérialisée	12 agents du guichet unique et autres services	Bien anticiper la date afin de prévoir la fermeture du service ; demande de cahier des charges	1	Auréa MARQUES
Hygiène alimentaire en distribution de repas en liaison froide	Agents des offices	le mercredi	1 Programmé le 31 janvier 2024	Danièle LEBAILLY
L'entretien professionnel : un acte de management	Nouveaux et anciens évaluateurs	fin juin si possible	2	Auréa MARQUES
Remise à jour : le rôle d'assistant de prévention	Nouveaux et anciens AP, le groupe sera complété par des agents des CT proches	cahier des charges validé par le CNFPT	2 Programmés le 16 et 18 avril	Danièle LEBAILLY
Remise en état des locaux par pré-imprégnation	Agents d'entretien des locaux pratiquant déjà la pré-imprégnation	3 sessions x 1 jour (3 sessions le mercredi)	3 Programmés les 9, 16 et 23 octobre	Danièle LEBAILLY
Communication et management bienveillants	Managers de proximité		2	Auréa MARQUES
TOTAL PROJETS			11	

FORMATIONS CNFPT DEMANDÉES PAR LES AGENTS SUR LE SITE DU CNFPT : recensement au 11/02/2024

Les demandes se font tout au long de l'année sur la plateforme dédiée du CNFPT et sont soumises à validation du N+1. Les informations recensées ci-dessous ne reflètent donc pas les actions réalisées en fin d'année. Afin d'avoir un aperçu des orientations souhaitées par les agents il leur a été demandé de se positionner avant le 31 janvier 2024.

Une demande de formation ne vaut pas participation : le CNFPT sélectionne les participants selon le nombre de places et de la motivation exprimée

FORMATION A LA DEMANDE DE L'AGENT OU DE SON RESPONSABLE HIERARCHIQUE AU 31 JANVIER 2024

ORGANISATION ET GESTION DES RESSOURCES

SPECIALITE : AFFAIRES JURIDIQUES

Mode de gestion et commande publique

Les marchés de services et de fournitures courantes

Les marchés publics de travaux

Les marchés de maîtrise d'œuvre : enjeux et pilotage

La négociation efficace en nature d'achat public

Assemblée et secrétariat général

Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal

Prévision des risques juridiques et contentieux

La conception et la mise en place d'une veille juridique

Le contrôle de légalité

1 agent

1 agent

1 agent

1 agent

2 agents

1 agent

1 agent

SPECIALITE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Statut, rémunération et masse salariale

Actualité statutaire en gestion des Ressources Humaines

Actualité statutaire en gestion des Ressources Humaines

Actualité statutaire en gestion des Ressources Humaines

Dossiers CNRACL sur la plateforme PEP's : de la gestion du compte individuel retraite à la liquidation de pension

Journée d'actualité statutaire

5 agents

4 agents

4 agents

1 agent

1 agent

Getion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Les projets de mobilité et les règles statutaires

L'application des règles juridiques du recrutement

Le droit à la formation

La conception des outils de recrutement et d'analyse de curriculum vitae

1 agent

1 agent

1 agent

1 agent

Actions et Relations sociales

Les principes et enjeux du compte personnel d'activité /compte personnel de formation

1 agent

SPECIALITE : FINANCES**Procédure budgétaire et comptable**

Les bases des finances publiques locales

1 agent

Les règles d'élaboration et d'exécution budgétaire de la collectivité

1 agent

SPECIALITE : SANTE - SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL

La communication autour de la prévention : le rôle du conseiller ou conseiller de prévention

1 agent

La formation continue obligatoire des assistantes et assistants de prévention

1 agent

La formation continue obligatoire des conseillers et conseillers de prévention

1 agent

le bon usage des équipements de protection individuelle

1 agent

Les conduites addictives : réglementation, détection, prévention

1 agent

SOCIAL - SANTE - PUBLIQUE**SPECIALITE : ENFANCE - FAMILLE****Petite enfance**

La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans

1 agent

L'accompagnement de la fonction parentale

2 agents

L'accueil d'un enfant de 0 à 3 ans en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant

1 agent

L'aménagement de l'espace d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

1 agent

L'approche interculturelle dans les structures d'accueil de la petite enfance

1 agent

L'enfant de 0 à 3 ans dans les activités de détente

1 agent

Les peurs et les angoisses chez le jeune enfant de 0 à 6 ans

1 agent

Les relations entre parents et professionnelles ou professionnels de l'enfance (0 à 3 ans)

1 agent

Webinaire : Alimentation du jeune enfant : ce qu'il faut savoir PARTIE 1

1 agent

Webinaire: Le syndrome du manque de nature en petite enfance

1 agent

Parentalité famille

Les répercussions des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant

1 agent

L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale

1 agent

CITOYENNETE, EDUCATION, CULTURE ET SPORT**SPECIALITE : CITOYENNETE, POPULATION, AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET VIE ASSOCIATIVES****Etat civil**

La détection des faux documents

2 agents

La nationalité française et la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

2 agents

La tenue des registres d'état civil

1 agent

L'actualité juridique de l'état civil

2 agents

Le nom de famille et le prénom	3 agent
Les aspects européens et internationaux de l'état-civil	1 agent
Les différentes formalités administratives dans une commune	2 agents
Les différents types d'union et leurs dissolutions	2 agents
Elections	
Journée d'actualité : Elections européennes, organisation du scrutin	1 agent
Journée d'actualité : l'organisation des élections municipales	1 agent
La gestion de la liste électorale et du répertoire électoral unique	2 agents
Webinaire : Elections européennes, organisation du scrutin	1 agent
<u>Funéraire</u>	
La législation funéraire	1 agent
L'actualité juridique du funéraire	2 agents
Les cendres et le droit	2 agents
Les concessions funéraires	5 agents
L'organisation et la gestion des cimetières	2 agents

COMPETENCES TRANSVERSES

SPECIALITE : APPROCHES FONDAMENTALES

Prise de fonction

Formation d'intégration des agents de catégorie B

Formation d'intégration des agents de catégorie C

L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien

Usages des outils numériques

Webinaire Word : longs documents

Développement des capacités d'expression orale et relationnelle

Pilotage et projet : communication, évaluation et capitalisation

Techniques d'expression écrite

Les écrits: développer son esprit de synthèse

SPECIALITE : APPUI A LA GOUVERNANCE - MANAGEMENT ET PILOTAGE DES RESSOURCES

Culture et animation managériale

L'émotionnel au service de la décision et du management

L'évolution vers une fonction d'encadrement : les bases du management

Connaissance de l'environnement territorial

Découverte du métier d'assistant ou assistante de direction

LABELLISATION

SPECIALITE : GRANDE MUTATION

Transitions écológicas

JOUSSE Carole

Le changement climatique et les documents de planification

1 agent

Démocratie et citoyenneté

Qualité de l'action publique

L'adaptation au dérèglement climatique dans les collectivités : La redirection écologique

1 agent

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

SPECIALITE : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Habitat, logement

Gestion de la demande en logement social et politique d'attribution

1 agent

Les politiques publiques de l'habitat : enjeux, cadre réglementaire, dispositifs, acteurs

1 agent

Webinaire - La gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux

1 agent

INTERNE 2024 :

VILLE DE LILLEBONNE ET DU CCAS

3 sessions Sauveteur Secouriste du Travail (2 formations initiales et 1 recyclage)

- Initiale
 - o Mercredis 7 et 14 février : 10 participants
 - o Lundi 12 février et jeudi 15 février : 8 participants

- Recyclage
 - o Vendredi 9 février : 8 participants

D'autres sessions vont être programmées afin de répondre aux attentes des agents.

Initiation et Perfectionnement Office 365 (et ses applications) : en cours de mise en place

Formation nouveaux arrivants : 2 sessions sont d'ores et déjà programmées le mardi 26 et le mercredi 27 mars pour 16 agents environ. 1 ou 2 autres sessions vont être mises en place courant 2024.

la prévention des violences internes au travail : le 5 mars, formation Sanitra+ assurée par une psychologue du travail à destination des assistants de prévention et encadrants.

Formations de agents du service propreté :

- Sensibilisation sur l'utilisation des produits chimiques
- Préparation d'un chariot en méthode pré-imprégnation
- Sens de nettoyage d'une pièce
- Utilisation d'une monobrosse
- Utilisation de la rotowash

Formations payantes hors CNFPT demandées :

Pôle	Service	Formation	Coût	Total
Direction Générale	Communication	Optimiser votre communication via les réseaux sociaux	1 750,00	1 750,00 €
Rh-GU	Rh	Module Ciril	2 340,00	2 340,00 €
Education	Haltes	Recyclage AFGSU niveau 2	130,00	3 130,00 €
	Tous les services	Analyse de pratiques professionnelles – La main tendue 19 agents concernés – 10 jours	3 000,00	
Technique	Régie	Habilitations électriques Recyclage (1 agent)	402,00	8 008,00 €
	Régie	Cacès R482 engins de chantier (3 agents)	3 330,00	
	Régie	Cacès Echafaudage (5 agents)	996,00	
	Régie	Cacès R486 Nacelle (3 agents)	2 367,00	
	Espaces verts	Permis BE remorque (1 agent)	913,00	
				15 228,00€

Préparation aux concours et examens professionnels :

Filière		Grade actuel	Grade souhaité
Filière administrative	1 agent	Contractuel Attaché	Attaché Concours
	2 agents	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe Examen
	1 agent	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe Examen
Filière sociale	1 agent	Agent Social	Assistant socio-éducatif Concours
Filière animation	1 agent	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe
	1 agent	Contractuel Adjoint animation principal 2 ^{ème} classe	Animateur Concours
Filière technique	1 agent	Adjoint technique	Technicien principal 2 ^{ème} classe Concours